



Une équipe du pôle ambulatoire de l'ADEI
 Une Direction
 Un Médecin
 Des Coordinateurs (psychomotriciens,
 ergothérapeutes, neuropsychologues)
 Une Équipe Administrative
 Une Assistante Sociale

Des partenaires conventionnés de niveau 1 :
 Ergothérapeutes
 Neuropsychologues
 Psychologues
 Psychomotriciens

Des partenaires de niveau 2 :



Les associations représentant les familles
 Autisme 17
 Epilepsie-France 17
 Apeda 17
 et l'Éducation Nationale



sont associées à la conduite et à l'évaluation
 du dispositif au sein du Comité de Veille
 Stratégique.



PCO
 Plateforme de Coordination et d'Orientation
 BP 60101

17104 Saintes Cedex
 0.801.900.717
 pco@adei17.com
 www.adei17.com



PCO
 Plateforme de
 Coordination et
 d'Orientation 0/7 ans

➔ Repérer le développement
 inhabituel chez l'enfant

➔ Accompagner le parcours de
 bilans et de diagnostics

➔ Coordonner la mise en
 place de soins précoces

En faveur des enfants
 de moins de 7 ans avec une suspicion d'un
 Trouble du Neuro-Développement (TND)



Vous ou l'entourage de votre enfant de moins de 7 ans, repérez un développement inhabituel chez lui. Il pourrait s'agir d'un Trouble du Neuro-Développement (TND).

Selon le DSM 5, les TND comprennent les :

- Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Troubles du Développement Intellectuel (TDI)
- Troubles du Langage Oral (TLO)
- Troubles du Développement de la Coordination (TDC)
- Troubles des Apprentissages
- Troubles du Déficit de l'Attention, avec ou sans Hyperactivité (TDAH)

La PCO coordonne un réseau de professionnels de santé spécialisés :

- Médecins
- Pédiatres
- Psychomotriciens
- Neuropsychologues
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Neurologues
- Généticiens...

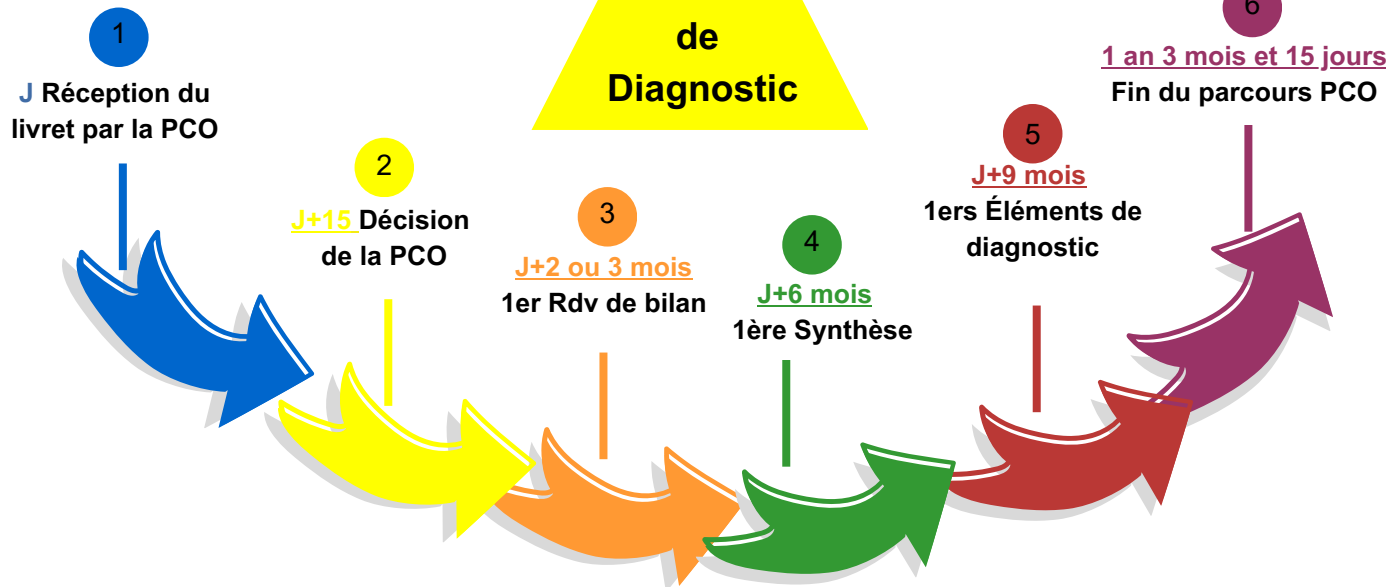
Le parcours de diagnostic s'appuie sur des bilans médicaux et paramédicaux.

La PCO organise les bilans et interventions précoces suivants :

- Psychomoteurs ou ergothérapeutes
- Psychologiques ou neuropsychologiques

Ils sont pris en charge financièrement par la CPAM dans le cadre du parcours de diagnostic de la PCO.

Le Parcours de Diagnostic



**Parlez-en à votre médecin traitant ;
Renseignez ensemble le livret
d'adressage ;
Retournez le à la PCO :
pco@adei17.com**